



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

CRIEL-SUR-MER

Les Atlas de Biodiversité Communale sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères, avec les communes, les écoles, le centre PASTEL et deux associations que sont le Groupe Mammalogique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la récolte de données.



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

CRIEL-SUR-MER

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

Les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt ont été choisies pour ce projet de par leur engagement dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires. Ce territoire représente environ 10% de la surface du bassin versant et couvre une aire relativement homogène et représentative du bassin versant.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, pour les élus comme pour les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enfrichement

L'objectif est donc d'inventorier ces milieux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les rhopalocères (papillons), les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Les communes, délimitées par leurs limites administratives, font l'objet d'une étude participative. Le but étant de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers diverses animations telles que des randonnées botaniques, des chasses aux papillons, une nuit de la grenouille, une nuit de la chouette et une nuit de la chauve-souris. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mené, sous la forme d'un WANTED. Le but était d'inventorier certaines espèces au sein des communes, de les photographier et d'envoyer leurs localisations précises.

LE MOT DU MAIRE : M. Alain Trouessin

« Lorsque le SMBVYC m'a informé de l'accord de l'AFB (fin 2017) pour que différentes communes de la vallée de l'Yères, dont Criel sur Mer, intègrent l'Atlas de la Biodiversité Communale j'ai immédiatement adhéré au projet.

Son objectif est d'améliorer la connaissance sur la biodiversité dans un but opérationnel de mise en valeur pour apporter à nos communes une information complète et synthétique. Mais aussi favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité propres à notre territoire et de mieux nous impliquer dans l'amélioration de la gestion des espaces publics.

L'implication de chacun dans la réalisation de cet Atlas aura permis de compléter et d'améliorer grandement les connaissances de la faune et de la flore du territoire de la vallée de l'Yères ! »

STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT [CF carte page suivante](#)

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Criel-sur-Mer, deux sites sont classés dans le réseau Natura 2000.

- (1) **Le Littoral Cauchois n°FR2300139** : Il est constitué de falaises de craies. La zone de balancement des marées est constituée d'un platier rocheux (habitat Récifs - 1170) où se développent des algues. La richesse de ce taxon est réelle puisqu'on trouve des espèces de chaque grande famille de végétaux marins : algues vertes, brunes et rouges. Le site du littoral cauchois a été déterminé de façon à prendre en compte les champs de laminaires de la zone infralittorale. Ces forêts marines (*Laminaria digitata* et *Laminaria saccharina* en majorité) constituent un milieu particulièrement riche car elles hébergent une flore et une faune variées : espèces benthiques, comme démersales et pélagiques. Cette richesse est d'autant plus forte que la zone sélectionnée se caractérise par une variété de conditions abiotiques (profondeur, conditions hydrodynamiques).
- (2) **L'Yères n°FR2300137** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE), Il s'étend sur 963 hectares du lit majeur de l'Yères et concerne 14 communes. On retrouve sur le site 15 Habitats aquatiques et humides et 7 espèces de la Directive qui sont des espèces piscicoles et de chiroptères.

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristiques identifient les zones intéressantes sur la plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Ici, on retrouve les sites :

- « La Basse Vallée de l'Yères »
- « Les Cavité du Mont Joli-bois »
- « Les Falaises et la Valleuse de Penly à Criel-sur-Mer ».

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve les sites de :

- « Le Littoral de Criel-sur-Mer au Tréport »
- « La Haute Forêt D'eu, Les Vallées De L'Yères Et De La Bresles »
- « Le Littoral De Penly À Criel-Sur-Mer »
- « Les Sables propres à *Nephtys cirrosa* de Manche orientale »
- « Le Platiers rocheux du littoral cauchois de Senneville au Tréport ».

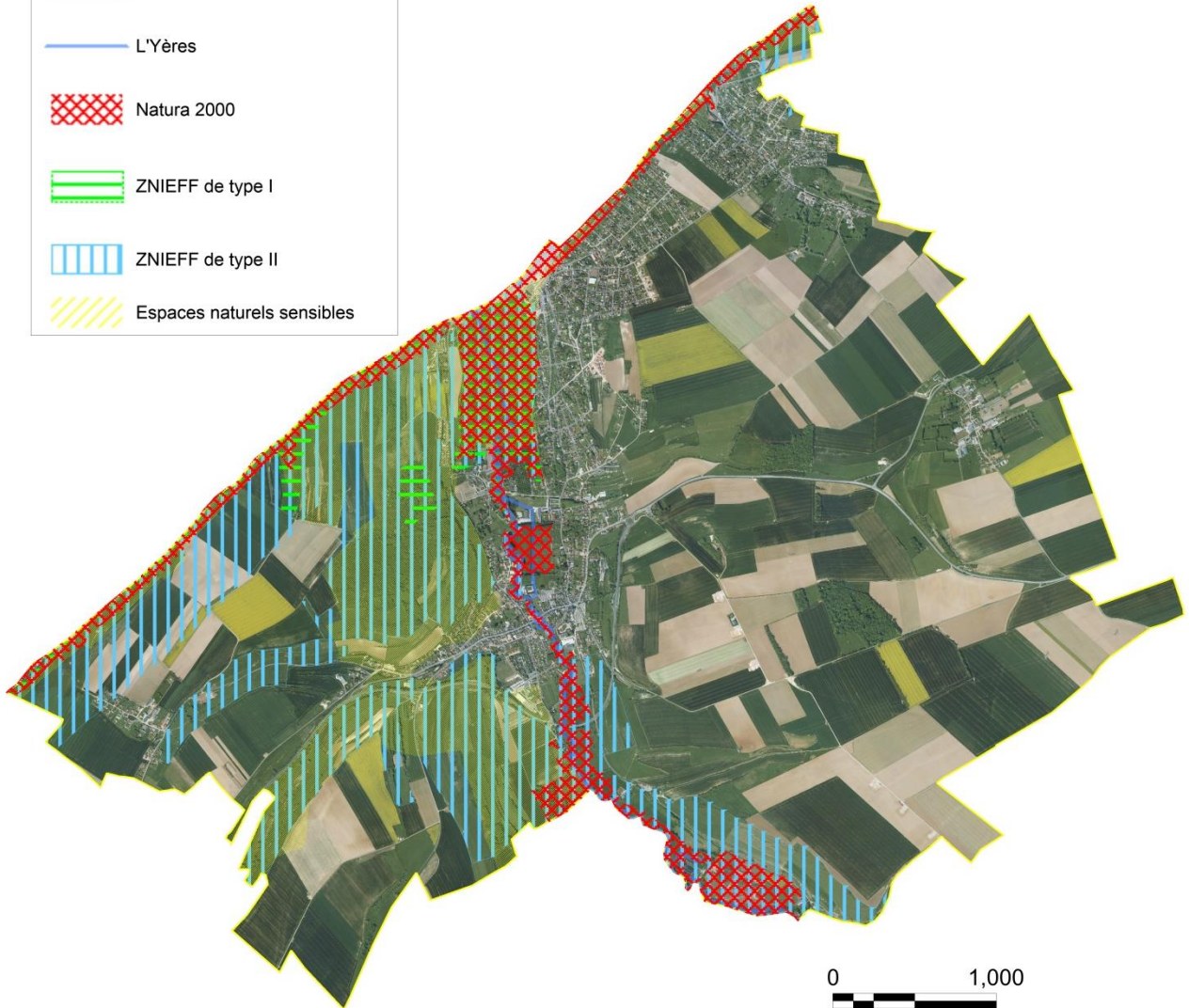
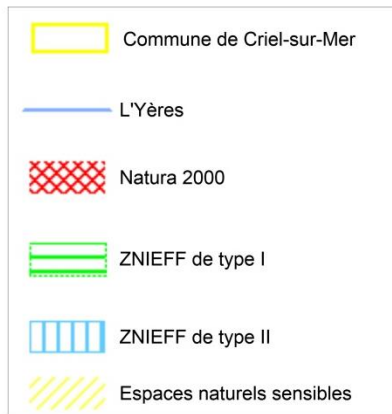
ENS

Les Espaces Naturels Sensibles ont pour objectifs de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels. Ces espaces peuvent être aménagés pour accueillir du public sauf si le milieu est trop fragile.

A Criel-sur-Mer, on distingue le site de « La basse vallée de l'Yères et Mont Jolibois ».

Cartographie des zones Natura 2000, ZNIEFF et ENS

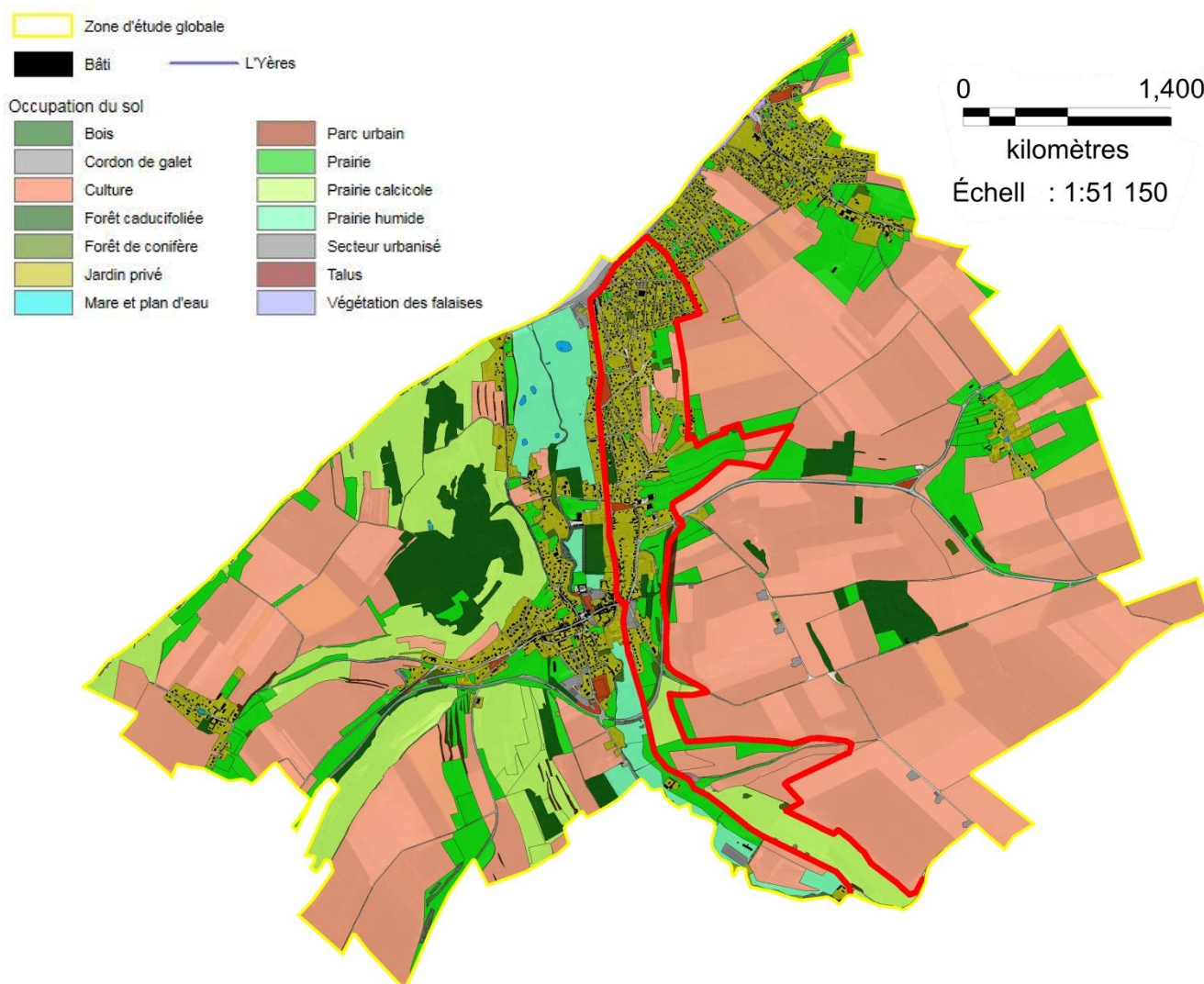
Cartographie des zones Natura 2000, ENS et ZNIEFF sur la commune de Criel-sur-Mer



0 1,000
kilomètres

Échelle : 1:39 020

OCCUPATION DU SOL POUR LA COMMUNE DE CRIEL-SUR-MER



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune. 14 milieux différents sont ainsi représentés, avec une dominance des cultures, principalement situées sur les plateaux et les versants peu pentus. Le second milieu correspond aux prairies de type calcicole, correspondant au milieu écologique d'intérêt pour cette étude. Le milieu des jardins privés est également bien représenté avec environ 200 hectares au total sur la commune.

QUELQUES CHIFFRES ...

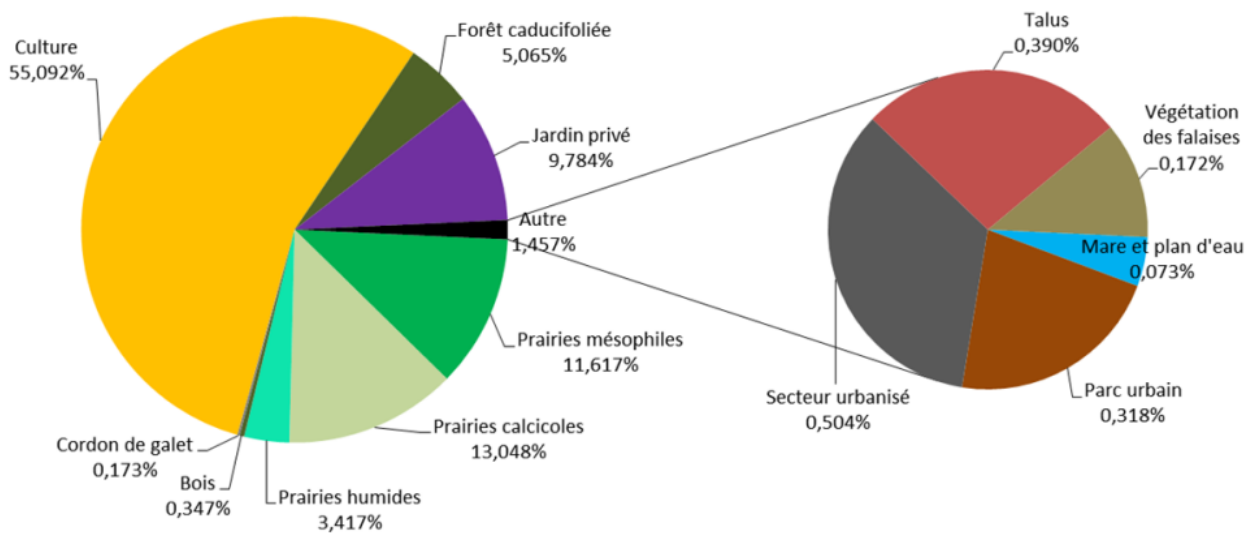
Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 2018.41 hectares.

- Culture : 1111.95 hectares
- Prairie calcicole : 263.35 hectares
- Prairie mésophile : 234.47 hectares
- Jardin privé : 197.48 hectares
- Forêt caducifoliée : 102.22 hectares
- Prairie humide : 68.97 hectares

L'urbanisation est peu représentée par rapport à tous ces milieux pouvant accueillir la biodiversité.

Répartition en pourcentage de l'occupation du sol sur la commune de Criel-sur-Mer



LES CULTURES

Les cultures ne sont présentes qu'en périphérie du centre-bourg et des hameaux de Criel-sur-Mer. On retrouve principalement des cultures de blé, maïs et colza. Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix grise, la Buse variable, le Busard Saint-Martin ...



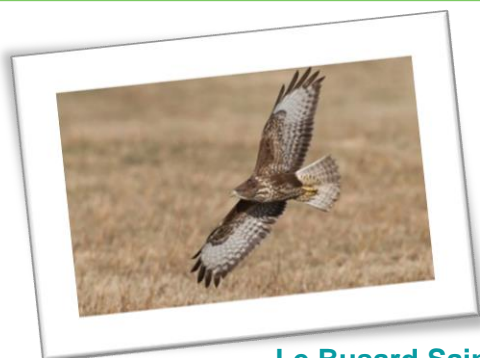
Le Coquelicot



Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes-enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.



Le Busard Saint-Martin



La Grande Marguerite



LES PRAIRIES

Les prairies sont le deuxième milieu le plus représenté sur la commune de Criel-sur-Mer. On en distingue trois types :

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais afin de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées, ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-gras anglais ... Une espèce intéressante a été observée lors des inventaires, l'Orobanche à petites fleurs ayant un statut Assez Rare en Haute-Normandie.
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltre entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'origan, la centaurée, la scabieuse, des orchidées (moucheron, pyramidale, abeille, bouc ...), l'Hélianthème des Apennins ou encore la Polygale commune.
- Les prairies humides sont présentes à proximité des cours d'eau, elles sont souvent soumises à des périodes d'inondation plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Plantain d'eau, la Populage des marais, le Butome en ombelle, l'Orchis à fleur lâche ...

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensives, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.

Les « prés salés » à Criel-sur-Mer accueillent des espèces exceptionnelles liées aux échanges d'eaux douces et d'eaux salées.



La Houlque laineuse



La Brize intermédiaire



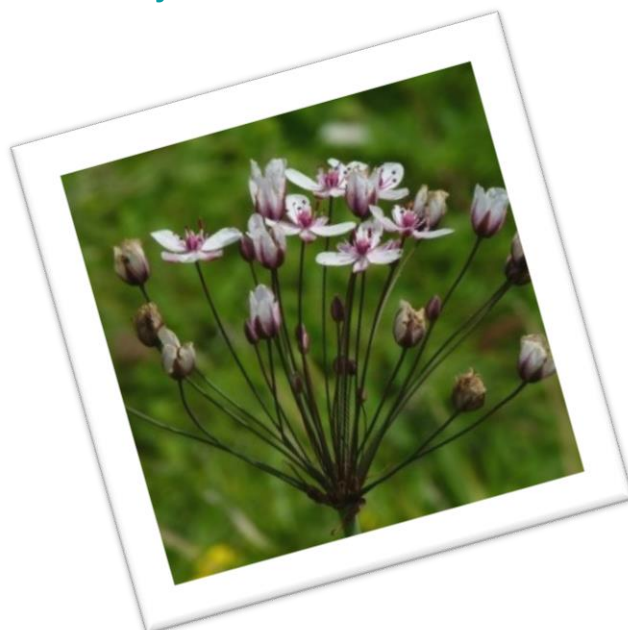
L'Orchis pyramidal



L'Amaryllis



Le Lièvre d'Europe



Le Butome en ombelle

LES FORETS ET BOIS

C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité mais aussi maintenir un équilibre sylvo-cynégétique. Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



Le Gouet tâcheté



LES JARDINS PRIVES

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin.

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

Proposition de gestion :

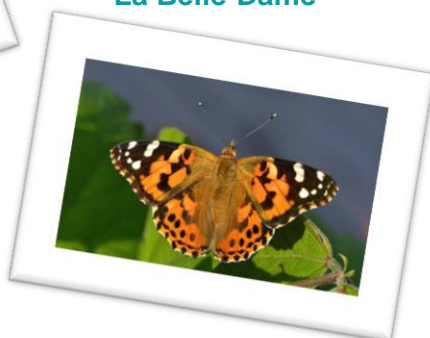
Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le seront le 1^{er} Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ...



L'Hippocrévide fer-à-cheval

La Belle-Dame



L'Ophrys abeille

LES PARCS URBAINS

Ce sont des espaces aménagés pour les habitants. A Criel-sur-Mer, nous pouvons prendre l'exemple du parc de santé qui est constitué d'un sentier avec des activités sportives. Ce parc est géré de façon différée et en faveur de la biodiversité, il est de plus situé sur un coteau calcaire donc il possède une biodiversité typique. On peut y trouver des Orchis bouc, des Orchis moucheron, des Orchis pyramidal, des Ophrys abeille, du Polygale commun, de l'Hippocrépide ...

En général, plus la diversité du fleurissement est importante, et plus la biodiversité est favorisée en raison du nombre d'habitats.



L'Epervière pilosèle



L'Orchis bouc



Le Polygale



Le Cytise faux-ébénier

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux nichent dans les constructions.

Cette catégorie contient souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



Le Centranthe rouge



La Chouette effraie

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...)



La Bergeronnette grise



La Renouée du Japon

LES CORDONS DE GALETS

Ce sont des accumulations naturelles provoquées par les courants marins. Les galets en silex sont façonnés par les courants et sont issus de l'érosion des falaises.

Ces cordons de galets évoluent au cours du temps.

C'est un milieu particulier mais qui abrite tout de même des espèces végétales patrimoniales telles que le Chou marin, qui est considéré comme « très rare » dans la région, le Pavot jaune qui est considéré comme « rare », la Betterave maritime, qui est considérée comme « rare » et le Plantain corne de cerf qui est « assez commun ».



Le Plantain
corne-de-cerf



Le Pavot jaune

Proposition de gestion :

Eviter le piétinement de certains espaces et éviter la mise en place d'enrochements et de surfaces imperméables.



La Betterave maritime



Le Chou marin

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. L'Yères prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et se jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.



La Grenouille rousse



Le Phragmite
(ou roseau
commun)

Proposition de gestion :

Le curage des mares permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques. La restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.

Certaines mares étant éloignées, la création de mares corridors permet de ne pas les délaissier en termes de biodiversité.

Limiter les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux.

LES TALUS

AVENUE
DU
MONT BLANC

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



L'Argus bleu commun



L'Orchis pyramidal

Proposition de gestion :

La méthode gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un faible pâturage, pas ou peu d'apports engrais et un fauchage tardif. Pour le pâturage, les espèces rustiques comme les caprins sont préférables étant donné la pente importante de certains talus.



La Scabieuse



La Vipérine

LES VEGETATIONS DE FALAISES

Une falaise est un escarpement rocheux, descendant de façon plus ou moins verticale jusqu'à la mer. A Criel-sur-Mer, les falaises, qui s'élèvent à 107m de haut sont considérées comme les plus hautes falaises de craie d'Europe. Elles sont souvent rognées par la mer, environ 1 mètre par an disparaît.

La végétation des falaises, c'est-à-dire celle qui croît dans la craie, est soumise à des nombreux phénomènes environnementaux comme le vent, la houle, les embruns ...



Le Centranthe rouge



Le Pavot cornu

Proposition de gestion :

Eviter la propagation des espèces invasives et l'artificialisation.

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces

Amphibiens	10
Coléoptères	25
Lépidoptères & Odonates	50
Mammifères	26
Chiroptères	12
Oiseaux	171
Poissons	6
Reptiles	1
Flore	455
Gastéropodes	23

Nombre

Au total, ce sont 779 espèces qui ont été comptabilisées sur la commune de Criel-sur-Mer.

Les espèces surlignées dans les tableaux ci-dessous sont celles ayant un indice de rareté.

Vulnérable – **En danger** – **En danger critique**

La flore :

<i>Acer campestre</i>
<i>Acer pseudoplatanus</i>
<i>Achillea millefolium</i> L.
<i>Agrimonia eupatoria</i> L.
<i>Agrostis gigantea</i> Roth
<i>Agrostis stolonifera</i> L.
<i>Agrostis stolonifera</i> L. var. <i>marina</i> (S.F. Gray) Kerguélen
<i>Alisma lanceolatum</i> With.
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L.
<i>Alliaria petiolata</i> (Bieb.) Cavara et Grande
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan
<i>Alopecurus geniculatus</i> L.
<i>Alopecurus pratensis</i> L.
<i>Anacamptis laxiflora</i> NATIONALE
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) L.C.M. Rich.
<i>Anagallis arvensis</i> L.
<i>Anagallis arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i>
<i>Anchusa arvensis</i> (L.) Bieb.
<i>Angelica sylvestris</i> L.
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffmann
<i>Anthyllis vulneraria</i> L.
<i>Apium nodiflorum</i>
<i>Apium nodiflorum</i> (L.) Lag.
<i>Arctium lappa</i> L.
<i>Arctium nemorosum</i> Lej.

<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv. ex J. et C. Presl
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv. ex J. et C. Presl subsp. <i>bulbosum</i> (Willd.) Schübl. et Martens
<i>Artemisia vulgaris</i> L.
<i>Arum maculatum</i> L.
<i>Asplenium scolopendrium</i> L.
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth
<i>Atriplex patula</i> L.
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC.
<i>Bellis perennis</i> L.
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville
<i>Beta vulgaris</i> L. subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang.
<i>Betta martima</i>
<i>Betula pendula</i> Roth
<i>Bidens cernua</i> L.
<i>Bolboschoenus maritimus</i> (L.) Palla
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) Beauv.
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) Beauv.
<i>Brassica oleracea</i> L. subsp. <i>oleracea</i>
<i>Briza media</i> L.
<i>Bromus hordeaceus</i> L.
<i>Bromus racemosus</i> L.
<i>Bromus ramosus</i> Huds.
<i>Bryonia dioica</i> Jacq.
<i>Butomus umbellatus</i> L.

<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth
<i>Callitriche obtusangula</i> Le Gall
<i>Callitriche platycarpa</i> Kütz.
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.
<i>Caltha palustris</i> L.
<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown
<i>Campanula rapunculus</i> L.
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Med.
<i>Cardamine amara</i> L.
<i>Cardamine hirsuta</i> L.
<i>Cardamine pratensis</i> L.
<i>Cardaria draba</i> (L.) Desv.
<i>Carduus crispus</i> L.
<i>Carduus nutans</i> L.
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curt.
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh.
<i>Carex cuprina</i> (Sándor ex Heuffel) Nendtvich ex A. Kerner
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm.
<i>Carex distans</i> L.
<i>Carex distans</i> L. var. <i>vikingensis</i> (C.B. Clarke) Gadec.
<i>Carex disticha</i> Huds.
<i>Carex flacca</i> Schreb.
<i>Carex hirta</i> L.
<i>Carex hostiana</i> DC.
<i>Carex paniculata</i> L.
<i>Carex pendula</i> Huds.
<i>Carex pseudocyperus</i> L.
<i>Carex riparia</i> Curt.

Carex spicata Huds.
Carex strigosa Huds.
Carpinus betulus L.
Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubbard
Centaurea jacea L.
Centaurea jacea L. subsp. nigra (L.) Bonnier et Layens
Centaurium erythraea Rafn
Cerastium fontanum Baumg. subsp. vulgare (Hartm.) Greuter et Burdet
Cerastium glomeratum Thuill.
Ceratophyllum submersum L.
Chaerophyllum temulum L.
<i>Chara vulgaris</i>
Chenopodium album L.
Chrysosplenium oppositifolium L.
Circaea lutetiana L.
Cirsium arvense (L.) Scop.
Cirsium oleraceum (L.) Scop.
Cirsium palustre (L.) Scop.
Cirsium vulgare (Savi) Ten.
Clematis vitalba L.
Convolvulus arvensis L.
Conyza canadensis (L.) Cronq.
Cornus sanguinea L.
Coronopus didymus (L.) Smith
Coronopus squamatus (Forssk.) Aschers.
Corylus avellana L.
Crambe maritima REGIONALE
Crataegus monogyna Jacq.
Crepis capillaris (L.) Wallr.
Cymbalaria muralis P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.
Cynosurus cristatus L.
Dactylis glomerata L.
Dactylorhiza incarnata (L.) Soó REGIONALE et NATIONALE
Daucus carota L. subsp. carota
Daucus carota L. subsp. gummifer Hook. f.
Deschampsia cespitosa (L.) Beauv.
Diptotaxis muralis REGIONALE
Dipsacus fullonum L.
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenkins
Dryopteris filix-mas (L.) Schott
Echium vulgare L.
Eleocharis multicaulis (Smith) Desv.

Eleocharis palustris (L.) Roem. et Schult.
Eleocharis uniglumis (Link) Schult.
Elodea canadensis Michaux
Elymus athericus (Link) Kerguelen
Elymus campestris (Godr. et Gren.) Kerguélen
Elymus repens (L.) Gould
Epilobium angustifolium L.
Epilobium hirsutum L.
Epilobium parviflorum Schreb.
Equisetum arvense L.
Equisetum palustre L.
Equisetum telmateia Ehrh.
Euonymus europaeus L.
Eupatorium cannabinum L.
Euphorbia amygdaloides L.
Fagus sylvatica L.
Fallopia japonica
Fallopia japonica (Houtt.) Ronse Decraene
Festuca arundinacea Schreb.
Festuca gigantea (L.) Vill.
Festuca pratensis Huds.
Festuca rubra L.
Festuca rubra L. subsp. arenaria (Osbeck) Aresch.
Festuca rubra L. subsp. pruinosa (Hack.) Piper
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.
Fraxinus excelsior L.
Fumaria officinalis L.
Galeopsis tetrahit L.
Galium aparine L.
Galium mollugo L.
Galium palustre L.
Galium uliginosum L.
Galium verum L.
Genista tinctoria L. cf. subsp. littoralis (Corb.) Rothm.
Geranium dissectum L.
Geranium molle L.
Geranium pyrenaicum Burm. f.
Geranium robertianum L.
Geum rivale L.
Geum urbanum L.
Glaucium flavum Crantz
Glechoma hederacea L.
Glyceria declinata Bréb.

Glyceria fluitans (L.) R. Brown
Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg
Glyceria notata Chevall.
Gymnadenia conopsea (L.) R. Brown
Hedera helix L.
Heracleum sphondylium L.
Hieracium pilosella L.
Holcus lanatus L.
Hordeum murinum L.
Hypericum perforatum L.
Hypericum tetrapterum Fries
Hypochaeris radicata L.
Impatiens glandulifera Royle
Iris pseudacorus L.
Isolepis setacea (L.) R. Brown
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffmann
Juncus articulatus L.
Juncus bufonius L. subsp. bufonius
Juncus compressus Jacq.
Juncus conglomeratus L.
Juncus effusus L.
Juncus gerardii Loisel.
Juncus inflexus L.
Juncus subnodulosus Schrank
Lamium album L.
Lapsana communis L.
Lathyrus aphaca L.
Lathyrus pratensis L.
Lemna minor L.
Lemna trisulca L.
Leontodon autumnalis L.
Leontodon hispidus L.
Leucanthemum vulgare Lam.
Ligustrum vulgare L. var. vulgare
Lolium multiflorum Lam.
Lolium perenne L.
Lotus corniculatus L.
Lotus corniculatus L. subsp. corniculatus
Lotus corniculatus L. subsp. tenuis (Waldst. et Kit. ex Willd.) Berher
Lotus pedunculatus Cav.
Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven
Lychnis flos-cuculi L.
Lycium barbarum L.
Lycopus europaeus L.

Lysimachia nummularia L.
Lysimachia vulgaris L.
Lythrum portula (L.) D.A. Webb
Lythrum salicaria L.
Malva sylvestris L.
Matricaria recutita L.
Medicago lupulina L.
Melilotus albus Med.
Mentha aquatica L.
Mentha arvensis L.
Mercurialis annua L.
Milium effusum L.
Myosotis laxa Lehm. subsp. cespitosa (C.F. Schultz) Hyl. ex Nordh.
Myosotis scorpioides L.
Myriophyllum spicatum L.
Nasturtium microphyllum (Boenningh.) Reichenb.
Nasturtium officinale R. Brown
Nuphar lutea (L.) Smith
Oenanthe fistulosa L.
Oenanthe lachenalii C.C. Gmel.
Oenanthe silaifolia Bieb.
Ononis repens L.
Orchis laxiflora Lam.
Origanum vulgare L.
Orobanche minor Smith
Papaver rhoeas L.
Parapholis strigosa (Dum.) C.E. Hubbard
Persicaria amphibia (L.) S.F. Gray
Persicaria bistorta (L.) Samp.
Persicaria hydropiper (L.) Spach
Phalaris arundinacea L.
Phleum pratense L.
Phragmites australis (Cav.) Steud.
Picea abies (L.) Karst.
Picris echioides L.
Picris hieracioides L.
Pimpinella major (L.) Huds.
Pimpinella saxifraga L.
Plantago coronopus L.
Plantago lanceolata L.
Plantago major L.
Plantago major L. subsp. intermedia (Gilib.) Lange
Plantago major L. subsp. major

Poa annua L.
Poa trivialis L.
Polygonatum multiflorum (L.) All.
Polygonum aviculare L.
Populus alba L.
Populus tremula L.
Potamogeton berchtoldii Fieb.
Potamogeton pectinatus L.
Potamogeton pusillus L.
Potentilla anserina L.
Potentilla erecta (L.) Rauschel
Potentilla reptans L.
Primula veris L.
Prunella vulgaris L.
Prunus avium (L.) L.
Prunus spinosa L.
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn
Puccinellia distans (L.) Parl.
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.
Quercus robur L.
Ranunculus acris L.
Ranunculus aquatilis L.
Ranunculus auricomus L.
Ranunculus baudotii Godr.
<i>Ranunculus cf. penicillatus subsp pseudofluitans</i>
Ranunculus peltatus Schrank
Ranunculus repens L.
Ranunculus sardous Crantz
Ranunculus sceleratus L.
Ranunculus trichophyllus Chaix
Reseda lutea L.
Reseda luteola L.
Ribes rubrum L.
Rosa canina L. s. str.
Rubus fruticosus L.
Rumex acetosa L.
Rumex conglomeratus Murray
Rumex crispus L.
Rumex hydrolapathum Huds.
Rumex obtusifolius L.
Rumex sanguineus L.
Sagina apetala Ard.
Sagina maritima G. Don
Sagina procumbens L.
Salix alba L.
Salix babylonica L. var. babylonica

Salix caprea L.
Sambucus nigra L.
Samolus valerandi L.
Schoenoplectus tabernaemontani (C.C. Gmel.) Palla
Scirpus sylvaticus L.
Scrophularia auriculata L.
Scutellaria galericulata L.
Sedum acre L.
Senecio jacobaea L.
Silene dioica (L.) Clairv.
Silene latifolia Poiret
Sisymbrium officinale (L.) Scop.
Solanum dulcamara L.
Sonchus arvensis L.
Sonchus asper (L.) Hill
Sonchus oleraceus L.
Sparganium erectum L.
Spergularia marina (L.) Besser
Spergularia rubra (L.) J. et C. Presl
Stachys palustris L.
Stachys sylvatica L.
Stellaria alsine Grimm
Stellaria graminea L.
Stellaria media (L.) Vill. subsp. media
Symphytum officinale L.
Tanacetum vulgare L.
Taraxacum officinale agg.
Tilia cordata Mill.
Trifolium campestre Schreb.
Trifolium dubium Sibth.
Trifolium fragiferum L.
Trifolium pratense L.
Trifolium repens L.
Trifolium scabrum L.
Trifolium squamosum L.
Triglochin maritima L.
Trisetum flavescens (L.) Beauv.
Tussilago farfara L.
Typha latifolia L.
Ulmus glabra Huds. EUROPE
Ulmus minor Mill.
Urtica dioica L.
Valeriana repens Host
Verbascum thapsus L.
Verbena officinalis L.

Veronica anagallis-aquatica L.
Veronica anagallis-aquatica L. subsp. aquatica Nyman
Veronica arvensis L.
Veronica beccabunga L.
Veronica montana L.
Veronica officinalis L.
Viburnum opulus L.
Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray
Vicia sativa L.
Vicia sativa L. subsp. nigra (L.) Ehrh.
Vicia sativa L. subsp. sativa
Vicia sativa L. subsp. segetalis (Thuill.) Gaudin
Vicia tetrasperma (L.) Schreb.
Vicia tetrasperma (L.) Schreb. subsp. gracilis (DC.) Hook. f
Viola odorata L.
Viscum album L.
Zannichellia palustris L.
Zannichellia palustris L. subsp. palustris
Zannichellia palustris L. subsp. pedicellata (Wahlenb. et Rosén) Hegi
Aegopodium podagraria L., 1753
Aethusa cynapium L., 1753
Agrostis capillaris L., 1753
Alopecurus myosuroides Huds., 1762
Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
Anemone nemorosa L., 1753
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934
Apera spica-venti (L.) P.Beauv., 1812
Argentina anserina (L.) Rydb., 1899
Asplenium ruta-muraria L., 1753
Atriplex glabriuscula Edmondston, 1845
Avena fatua L., 1753
Avena sativa L., 1753
Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868
Barbarea vulgaris W.T.Aiton, 1812
Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult., 1817

Bryonia cretica L., 1753
Cakile maritima Scop., 1772
Carex otrubae Podp., 1922
Catapodium marinum (L.) C.E.Hubb., 1955
Centaurea scabiosa L., 1753
Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769
Convolvulus sepium L., 1753
Crithmum maritimum L., 1753
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822
Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soó, 1962
Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848
Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834
Elytrigia acuta (DC.) Tzvelev, 1973
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934
Ervum tetraspermum L., 1753
Erysimum cheiri (L.) Crantz, 1769
Euphorbia helioscopia L., 1753
Euphorbia peplus L., 1753
Geranium columbinum L., 1753
Geranium rotundifolium L., 1753
Glebionis segetum (L.) Fourr., 1869
Halimione portulacoides (L.) Aellen, 1938
REGIONALE
Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973
Hippocrepis comosa L., 1753
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791
Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828
Lactuca serriola L., 1756
Lapsana communis L., 1753
Lathyrus latifolius L., 1753
Leontodon saxatilis Lam., 1779
Linaria vulgaris Mill., 1768
Linum catharticum L., 1753
Lonicera periclymenum L., 1753
Lycopsis arvensis L., 1753
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009
Matricaria chamomilla L., 1753
Matricaria discoidea DC., 1838
Medicago sativa L., 1753

Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764
Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
REGIONALE
Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837
Onobrychis viciifolia Scop., 1772
Ononis spinosa L., 1753
Ophrys apifera Huds., 1762
Papaver dubium L., 1753
Persicaria maculosa Gray, 1821
Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862
Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828
Poa pratensis L., 1753
Polygala vulgaris L., 1753
Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913
Poterium sanguisorba L., 1753
Ranunculus bulbosus L., 1753
Rhinanthus minor L., 1756
Rumex acetosella L., 1753
Scabiosa columbaria L., 1753
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824
Schedonorus giganteus (L.) Holub, 1998
Senecio vulgaris L., 1753
Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869
Sinapis alba L., 1753
Sinapis arvensis L., 1753
Solidago gigantea Aiton, 1789
Spergula arvensis L., 1753
Thymus pulegioides L., 1753
Tragopogon pratensis L., 1753
Trigonella altissima (Thuill.) Coulot & Rabaute, 2013
Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844
Ulex europaeus L., 1753
Veronica chamaedrys L., 1753
Vicia cracca L., 1753
Viola arvensis Murray, 1770
Viola hirta L., 1753

Les papillons et libellules :

Adela reaumurilla
Aglais io (Linnaeus, 1758)
Aglais urticae (Linnaeus, 1758)
Agriphila inquinatella
Agriphila tristella
Anax imperator Leach, 1815
Anthocharis cardamines
Aphantopus hyperantus
Aricia agestis (Denis et Schiffermüller, 1775)
Calopteryx splendens
Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)
Coenagrion scitulum
Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)
Coenonympha pamphilus
Colias crocea
Crocothemis erythraea

Cucullia verbasci
Ematurga atomaria
Enallagma cyathigerum
Erythromma najas
Euproctis chrysorrhea
Glaucopsyche alexis
Gonepteryx rhamni
Gortyna flavago
Inachis io
Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)
Issoria lathonia
Lasiommata megera
Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)
Libellula depressa
Lycaena phlaeas
Lysandra bellargus
Lysandra coridon

Maniola jurtina
Melanargia galathea
Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)
Orthetrum cancellatum
Papilio machaon
Pararge aegeria
Pieris brassicae
Pieris napi
Pieris rapae
Polygonia c.album
Polyommatus icarus
Pyronia tithonus
Scotopteryx chenopodiata
Sympetrum striolatum
Tyria jacobae
Vanessa atalanta
Zygaena filipendulae

Quelques exemples de papillons sont illustrés en dernière page de ce rapport

Les chauves-souris :


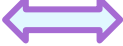
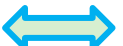


Grand murin
Grand rhinolophe REGIONALE
Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches
Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées
Murin de Daubenton
Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer




Oreillard gris, Oreillard méridional
Oreillard roux, Oreillard septentrional
Pipistrelle commune
Pipistrelle de Kuhl
Pipistrelle de Nathusius
Sérotine commune

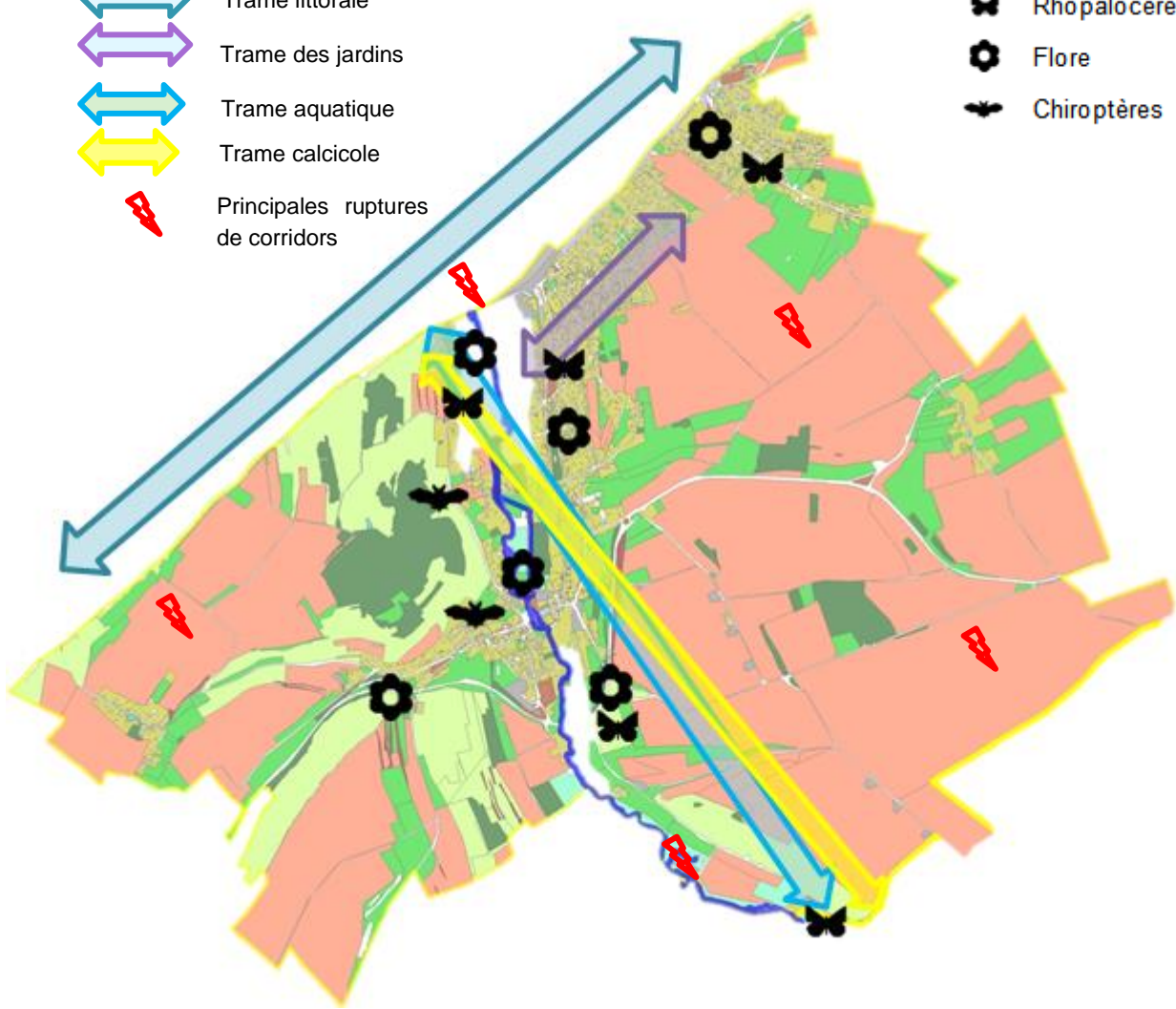
Les espèces et les milieux décrits précédemment sont présents sur la commune de Criel-sur-Mer. Ces données ont permis de réaliser une cartographie des principaux réservoirs et corridors.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un milieu à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques ... La carte ci-dessous illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les principaux réservoirs et corridors de déplacements des espèces

-  Trame littorale
-  Trame des jardins
-  Trame aquatique
-  Trame calcicole
-  Principales ruptures de corridors

-  Rhopalocères
-  Flore
-  Chiroptères



LES ANIMATIONS

Au cours des mois de février 2018 à août 2018, diverses animations ont pu être proposées au grand public et aux scolaires.

Ce sont 11 animations qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées botaniques, la chasse aux papillons, la nuit de la grenouille, la nuit de la chouette et la nuit de la chauve-souris ont réuni environ 340 personnes de tous âges autour de la thématique de la biodiversité. Sur la commune de Criel-sur-Mer, 3 animations ont été proposées dont 1 randonnée, la nuit de la grenouille et 1 chasse aux papillons.



IMAGE 1 : CHASSE AUX PAPILLON, LE 25 JUILLET 2018



IMAGE 2 : RANDONNEE BOTANIQUE, LE 13 JUIN 2018



IMAGE 3 : NUIT DE LA GRENOUILLE, LE 06 MARS 2018

Concernant les scolaires, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont pu avoir des animations théoriques et pratiques sur les papillons, chauves-souris et flore spontanée.

Pour chaque taxon, deux animations ont été nécessaires :

- La première en classe afin d'apprendre les généralités comme les cycles de vie, le mode de reproduction, le mode de nutrition, les principales espèces présentes dans notre région ...
- La seconde sur le terrain, afin de mettre en pratique les connaissances et d'inventorier les espèces présentes près de l'école.

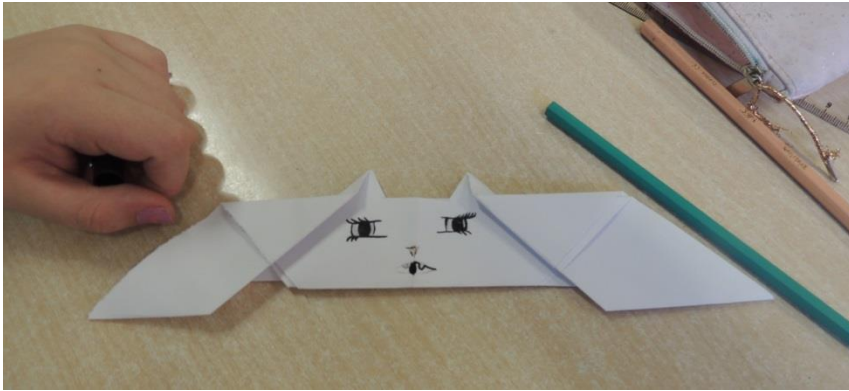


IMAGE 4 : ORIGAMI DE CHAUVE-SOURIS AVEC LES ELEVES DE CM2

IMAGE 4 : CHASSE AUX PAPILLONS AVEC LES ELEVES DE CM1



IMAGE 6 : INVENTAIRE FLORISTIQUE AVEC LES CM1 ET CM2

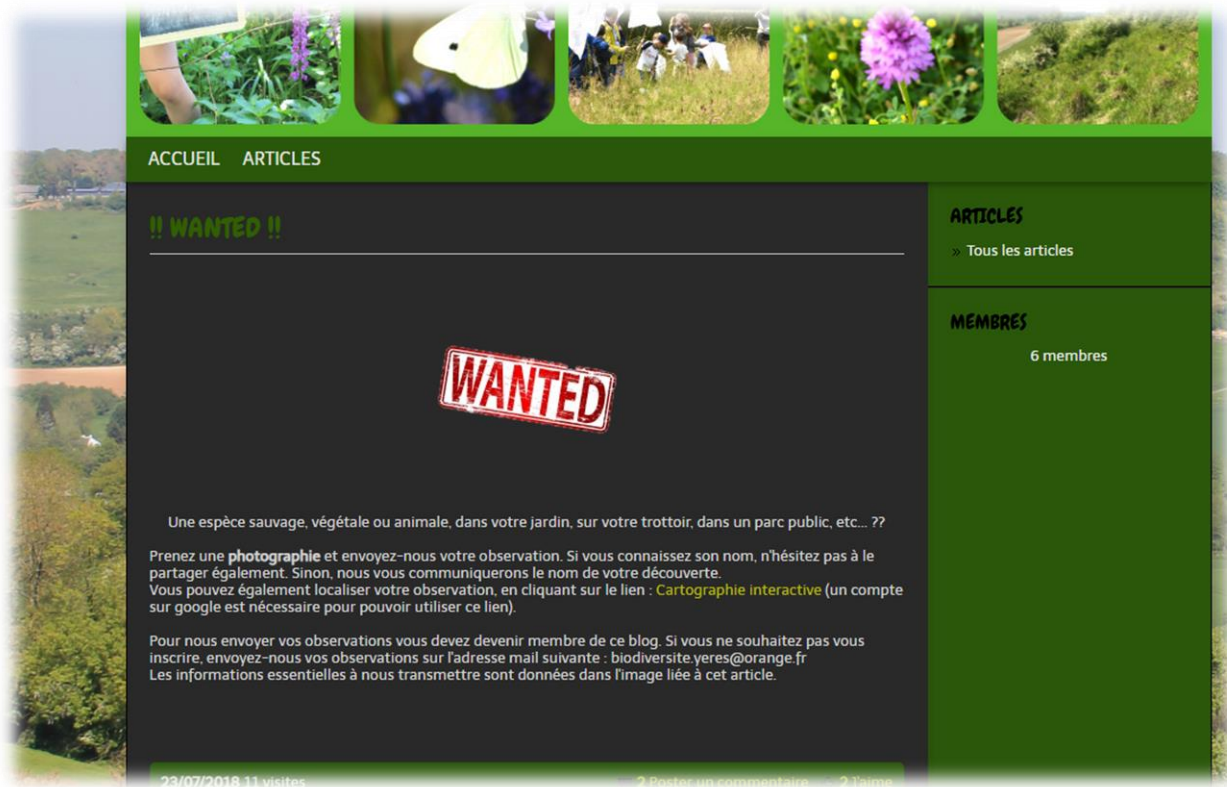
POURSUITE DU PROJET

Les inventaires et animations 2018 se terminent à la fin du mois d'août.

Malgré tout, la collecte de données participatives se poursuit. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à la même adresse que précédemment (biodiversite.yeres@orange.fr). De la même façon qu'au cours du projet, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.


De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également mise à jour régulièrement.

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>



ACCUEIL ARTICLES

!! WANTED !!



Une espèce sauvage, végétale ou animale, dans votre jardin, sur votre trottoir, dans un parc public, etc... ??

Prenez une **photographie** et envoyez-nous votre observation. Si vous connaissez son nom, n'hésitez pas à le partager également. Sinon, nous vous communiquerons le nom de votre découverte. Vous pouvez également localiser votre observation, en cliquant sur le lien : [Cartographie interactive](#) (un compte sur google est nécessaire pour pouvoir utiliser ce lien).

Pour nous envoyer vos observations vous devez devenir membre de ce blog. Si vous ne souhaitez pas vous inscrire, envoyez-nous vos observations sur l'adresse mail suivante : biodiversite.yeres@orange.fr
Les informations essentielles à nous transmettre sont données dans l'image liée à cet article.

23/07/2018 11 visites

2 Poster un commentaire

2 J'aime

ARTICLES

» Tous les articles

MEMBRES

6 membres



LE DEMI-DEUIL



L'ARGUS BLEU COMMUN



LE MORO-SPHINX



ROBERT-LE-DIABLE



LE TIRCIS



L'AMARYLLIS



LE PAON DU JOUR



LA PIERIDE DU CHOU



LE PROCRIIS



LA SYLVAÏNE



LE MYRTIL



L'ECAÏLLE



LE SOUCIS



LE TRITAN



LE VULCAIN



L'AZURE DES NERPRUNS



LA BELLE-DAME



L'AURORE



LA MEGERE



LA PIERIDE DE LA RAVE



LE CITRON



LA PIERIDE DU NAVET